

Introduction

Autor(en): **Tissot, Laurent**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier**

Band (Jahr): **22 (2006)**

PDF erstellt am: **08.06.2023**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-520241>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DOSSIER : HISTOIRES DE TRAVAIL

INTRODUCTION

LAURENT TISSOT

*« C'est la dixième voiture sur laquelle je m'escrime en vain.
Mouloud a beau faire, m'avertir, me guider la main,
me passer l'étain, me tenir le chalumeau, je n'y arrive pas.
Là, j'inonde le métal d'étain pour avoir tenu le chalumeau
trop près et trop longtemps : il ne reste plus à Mouloud
qu'à racler le tout et à refaire l'opération précipitamment
alors que la voiture est déjà presque sortie de notre zone. »*

Robert Linhart, *L'établi*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1978, p. 20.

DANS UN LIVRE qui devint rapidement un best-seller et qui parut en français en 1997, Jeremy Rifkin annonçait à terme « la fin du travail » dans la plupart des pays industrialisés. Tablant sur l'incapacité des nouvelles industries (informatique, biotechnologies, etc.) à combler la diminution, par suppression ou délocalisation, des emplois dans les industries nées de la Seconde Révolution industrielle, l'économiste américain concluait implacablement à l'émergence dans le courant du XXI^e siècle d'une population majoritairement formée d'inactifs, seule une petite minorité d'heureux élus restant occupés. Le travail disparaissant, ce que Karl Marx avait décrit au XIX^e siècle comme une armée de réserve de main-d'œuvre dans laquelle le patronat piochait au gré des besoins deviendra aux yeux de Rifkin une armée d'inutiles sans peu d'espoir de (re)trouver un travail, à charge des services sociaux de l'Etat ou de la charité privée. Les angoisses de Robert Linhart exposées en exergue n'auront dès lors plus lieu d'être sous cette forme, les angoisses de la survie les ayant remplacées. A l'hypothétique société de plein emploi dont on ne cesse de rêver depuis les années fastes des Trente Glorieuses succéderait une société de sans-emploi, seule issue à un système incapable de maîtriser les progrès technologiques qu'il génère et victime de sa propre raison de vivre, le profit. La seule question demeurant centrale serait celle de savoir si les richesses dégagées par les nouvelles industries permettraient d'assurer l'existence des sans-emploi.

À l'heure où ces lignes paraissent, les perspectives de Rifkin ne semblent pas avoir trouvé de confirmation. Même si les délocalisations continuent de suppri-

mer des emplois sous nos cieux, même si les nouvelles technologies rendent inutiles des métiers qui semblaient nécessaires il y a peu de temps, même si la «civilisation des loisirs» le déprécie aussi dans l'échelle des valeurs sociales, le travail reste encore un éminent sujet de préoccupations, moins par sa possible disparition au sens où Rifkin l'entend que par ses conditions, qui enchaînent encore des individus à des niveaux de vie peu compatibles avec la plus simple décence ou avec les attentes qui sont produites dans l'opinion publique. Qui plus est, la vitalité retrouvée des anciennes industries sous nos latitudes redonne au travail une place centrale dans la priorité des questions.

Fondement de la civilisation industrielle et du système qu'il a enclenché, le travail a fixé les attentions des générations qui se sont succédé depuis plus de deux cents ans. Sans nier son existence dans des périodes antérieures, le travail a totalement imprégné l'ère contemporaine au point d'en faire la référence ultime à la crédibilité économique et sociale des sociétés. Centre de l'existence, il a fixé les normes hors desquelles il n'était point de salut. Mais sa valorisation a aussi jeté les bases de sa défense, de sa dignité et de son amélioration. Faire une histoire du travail, ce n'est donc rien moins qu'aborder les fondements d'une civilisation. Le mesurer économiquement, c'est essayer d'apprécier sa valeur et de comprendre les hiérarchies auxquelles il a donné lieu à différentes époques. Le mesurer socialement, c'est aborder son pouvoir d'intégrer les individus dans la communauté et sa capacité à façonner des identités fortes, explicatives de mouvements de grande ampleur. Le mesurer techniquement, c'est s'intéresser aux composantes qui en déterminent les gestes, les savoirs, les savoir-faire, mais c'est examiner aussi ses conséquences physiques et mentales sur le corps. Le mesurer politiquement, c'est faire part de ses enjeux dans le débat public (les disparités entre les genres, la durée du travail, le travail des enfants, les inégalités qu'il contribue à créer, etc.) et leur résolution. Le mesurer culturellement, c'est comprendre comment le travail agit sur les représentations, de quelles images et de quels discours il fait l'objet.

Les contributions que le lecteur trouvera réunies dans ce numéro des *Cahiers d'histoire du mouvement ouvrier* n'abordent que quelques aspects des approches évoquées ci-dessus. Elles sont néanmoins suffisamment diverses pour donner un cadre qui permet d'évaluer toute l'amplitude des problèmes qui peuvent être soulevés et qui restent à étudier. Rappelons que les *Cahiers* ont déjà développé certains sujets dans des numéros précédents, le numéro 15 sur les *Archives des entreprises* et le numéro 20 sur les *Victimes du travail*. Trois questions sont plus particulièrement traitées ici : l'histoire des conditions de travail, celle de ses représentations et celle de ses enjeux.

Les conditions de travail

Les conditions de travail dans les différentes branches de l'industrie gagnent notamment à être mieux connues parce qu'elles peuvent montrer les contraintes imposées aux travailleurs et leur impact sur les capacités de mobilisation. C'est le cas du texte de Johann Boillat qui, à travers l'exemple des premières années de la Compagnie de chemins de fer du Jura industriel, insiste sur la façon dont une nouvelle activité (le chemin de fer) crée des métiers et les organise au sein de ses services. La méconnaissance dans laquelle se trouvent la plupart des responsables les contraint à chercher des modèles de gestion dans d'autres domaines, comme l'armée, et à tant bien que mal appliquer leurs solutions au domaine considéré. À ses origines, une compagnie de chemin de fer n'est rien d'autre qu'une compagnie de soldats avec une hiérarchie très précise signalée par des uniformes particuliers pour distinguer les différents services et une mise en évidence des fonctions par des galons pour repérer les responsabilités. C'est, croit-on, la seule façon de coordonner des activités disséminées sur un espace plus ou moins grand et d'éviter des accidents. La référence militaire a eu une conséquence déterminante sur la capacité de mobilisation des employés de chemin de fer, dont on verra l'intensité à plusieurs reprises dans l'histoire suisse (notamment lors de la Grève générale de 1918). L'importance de l'organisation sera l'une des données que les syndicats des chemins de fer sauront reprendre du monde du travail ferroviaire et appliquer à leur propre objectif. Le lien entre l'organisation du travail et la faculté de revendication ne tient donc pas simplement à une prise de conscience idéologique des acteurs eux-mêmes dans des contextes historiques précis, mais aussi à la spécificité du travail quotidien qui est réalisé et à la conception de sa coordination à l'échelle de l'entreprise.

L'histoire du travail ne peut pas gommer la dimension physique de sa réalité. Travailler, c'est pour beaucoup la seule source d'existence. Et cette source d'existence est indissolublement associée à une pénibilité, une souffrance dont on a de la peine à imaginer l'acuité, notamment pour des périodes plus anciennes. L'exemple des mineurs vaudois engagés dans les Mines et Salines de Bex dans la première moitié du XIX^e siècle est là pour nous le prouver. Mais au-delà de la description des conditions de travail, la question qui surgit est celle du recrutement des ouvriers dans un monde si hostile, si violemment exposé aux dangers, si brutalement lié aux accidents, parfois fatals, souvent débilitants. Mais c'est aussi la question de l'origine de la prise en charge et de la notion de médecine du travail que l'on peut aborder. Carine Cornaz met à jour un monde dangereux, centré sur une sociabilité très vive, les deux éléments étant profondément encastés. C'est tout d'abord une sociabilité familiale qui est en jeu, ensuite une

sociabilité de voisinage. L'étranger est rare. Le travail à la mine, c'est le travail de la famille, des connaissances, des amis, des voisins. Une grande solidarité lie ainsi tout cet univers où les relations sont très étroites. C. Cornaz fait ainsi comprendre pourquoi les premières formes d'interventions médicales et de soutien, suite à des arrêts de travail ou à de mises à la retraite, reposent sur des vives pressions sur l'autorité responsable, l'Etat, plus enclin à répondre aux doléances de ses administrés qu'une compagnie privée. Conscient des risques auxquels il est exposé quotidiennement, ce monde du travail n'est pas amorphe ni réticent à demander et à exiger.

Les chantiers de construction sont aussi des lieux de travail exigeants et risqués. Encore peu étudiés, ils offrent pourtant l'intérêt de s'immerger dans un monde qui connaît des rapports de travail très tendus. Christian Ghasarian a côtoyé ces ouvriers, partageant avec eux leur labeur quotidien et la difficile exigence de concilier le rendement demandé et la qualité du travail requise. La tension est palpable sur le chantier, entre les responsables et les employés, mais aussi entre les employés, corps de métiers ou individus d'un même corps. Elle est révélatrice des résistances qui naissent et qui donnent lieu à des attitudes particulières : vol de matériel, travail bâclé, conflits avec le chef de chantier ou le contremaître. Elle est aussi palpable dans le langage utilisé dont la crudité traduit la réalité de la violence retenue. Des mots sont créés qui servent de codes compris seulement par ceux qui vivent les mêmes frustrations. La solidarité apparaît dès lors d'une façon plus nuancée, manifeste lors des tensions entre les partenaires du chantier, mais diluée lors des moments de grande activité qui ne laissent pas de répit.

La mythologie rurale a puissamment marqué les sensibilités helvétiques. Construite sur la certitude d'une Suisse homogène, elle s'est ainsi bâtie contre l'essor urbain, assuré par le travail usinier. Monde paysan *versus* monde ouvrier, monde réactionnaire *versus* monde progressiste : l'opposition a traversé toute l'histoire de la Suisse durant ces cent cinquante dernières années. L'image d'une "vraie" Suisse accolée à la paysannerie repose beaucoup sur l'idée d'une pénibilité accrue dans cet univers. Au-delà de la confrontation idéologique, l'histoire du travail paysan présenterait les conditions d'un monde dur, écrasé par les tâches et dans lequel le temps n'est pas compté. Le paradis se justifierait par l'enfer. Exprimée en ces termes, l'opposition paraît stérile. Confronter un univers de travail où l'on ne compte pas à un autre gagné par les pointeuses ne donne aucun droit à distinguer entre bonne et mauvaise fatigue. Il s'agit de comprendre les spécificités du travail exercé, quelle que soit l'activité, en regard des conditions d'existence qu'elles entraînent et des rémunérations accordées. Pierre Jeanneret insiste sur le caractère pluriel du travail des paysans de montagne. La

pluriactivité n'est pas seulement à concevoir comme l'accumulation d'activités différentes, mais comme la superposition ancestrale de tâches multiples qui ne prennent un sens que dans le contexte agraire. La fierté paysanne puise son origine dans cette tradition qui ne débouche sur aucune remise en cause.

Les représentations du travail

L'histoire du travail a jusqu'à maintenant reposé essentiellement sur des documents écrits : témoignages, rapports, constats, correspondances. Or, l'usage de l'image s'avère d'un apport précieux pour reconstituer des univers qui, parfois, ont de la peine à se décrire et à se comprendre autrement. L'entreprise de chocolats Suchard à Neuchâtel a saisi sur le vif, au travers de milliers de clichés, des instants de vie qui tournent tous autour du travail. Instants figés dans une journée de travail, ils donnent de l'entreprise une multitude d'informations que Régis Huguenin a tenté de mieux saisir. Son analyse fait d'abord prendre conscience de la variété des motifs qui incitent une entreprise à photographier ses ouvriers et ses ouvrières : la publicité, l'hygiène, la pédagogie, l'exemple. Bref, toute image du travail n'est guère spontanée. Elle passe par un filtre qui, avant d'être photographique, est d'abord politique. L'image que donne une entreprise de son univers du travail s'arrime ainsi à la conscience d'être à la pointe du progrès. Si l'entreprise ose se montrer, c'est qu'elle correspond aux normes demandées ou qu'elle les anticipe. Mais l'image idéalisée n'est nullement épisodique. Si elle valorise des métiers, elle tend aussi à asseoir les systèmes de production dans un contexte humain débarrassé de toute impureté : ateliers nettoyés, vêtements propres, machines maîtrisées, main-d'œuvre responsable, bref, tout concourt à donner de Suchard une image nette, lisse. Les ouvriers et les ouvrières arrimés à la production de masse, dominateurs et dominatrices d'une mécanisation qui la fonde, s'adressent aussi à des consommateurs et des consommatrices qui sauront apprécier un produit laissé jusqu'alors dans les mains des riches. Produit de luxe, le chocolat devient un produit commun, voire essentiel pour ses vertus curatives. L'image du travail, en banalisant la production de masse, devient la justification d'un processus qui fait de ce qui était un produit cher, un produit à la portée de toutes les bourses. Dans cette perspective, la photographie d'entreprise sert à renforcer l'identification entre producteurs et consommateurs.

L'histoire du travail reste aussi intimement liée aux représentations qu'il génère chez celles et ceux qui l'exercent, ce que le support photographique ne réussit pas toujours à développer. À cet égard, les approches sociologiques et ethnographiques ont récemment mis en évidence les dimensions affectives qui habitent toutes les personnes qui sont impliquées dans des activités laborieuses. Le travail

sert à se créer une identité, visible par ce que l'on fait, mais perceptible aussi par les relations entretenues avec ses collègues de travail ou ses supérieurs. L'enquête menée par Laurence Marti chez les ouvriers employés dans l'industrie de la machine-outil à Moutier associe l'entrée dans un métier à la construction d'une identité personnelle. L'opération n'est pas simple, surtout si la personne est étrangère au contexte local. Le pouvoir d'intégration du métier est lié à des circonstances particulières : le choix de l'entreprise, l'acquisition d'une qualification, le travail au sein de l'usine, les rapports avec les collègues. Les quelques exemples évoqués par L. Marti montrent aussi la progressive distance que la personne prend avec son travail. L'acquisition d'une maison, l'accès à certains biens de consommation, la participation à des activités après le travail conditionnent une progressive libération et un éloignement avec ce qui formait justement le noyau central de l'existence, le travail. En quelque sorte, le travail aide à s'en détacher par son impact identitaire et libérateur.

Les enjeux du travail

La description des conditions de travail aide à mieux à repérer les cadres dans lesquels il évolue et les représentations qu'il suscite. Mais elle aide aussi à en comprendre les enjeux. Deux textes, traitant de l'horlogerie, mettent en évidence leur acuité. Francesco Garufo, avec les frontaliers, Leana Ebel et Aline Burki, avec les travailleuses immigrées, traduisent les crispations politiques et sociales que l'arrivée d'ouvriers et d'ouvrières dont l'origine et le statut divergeaient des autochtones a pu créer dans les organes publics, patronaux, mais aussi syndicaux.

Très mal connu, le cas des travailleurs frontaliers a beaucoup évolué selon les périodes chronologiques. Dans les années soixante, les frontaliers sont considérés plutôt positivement grâce à leur proximité culturelle et géographique de la main-d'œuvre suisse. Répondant aux appels d'une industrie en plein essor, ils lui permettent de renforcer son développement et de pérenniser la richesse produite, profitable à l'ensemble. Mais, avec le retournement conjoncturel des années septante, ils deviennent doublement critiqués. De la part de leurs compatriotes français, les accusant de profiter d'une situation enviable, et de la part de leurs collègues suisses, les accusant de presser sur les salaires tout en bénéficiant d'avantages fiscaux. La situation des frontaliers devient ainsi très ambiguë et annonce, des deux côtés de la frontière, des réglementations plus fermes et des contrôles plus étroits. Il n'en reste pas moins que les frontaliers posent la question, lancinante dans l'histoire économique de la Suisse, des réserves de main-d'œuvre aptes à répondre aux demandes fluctuantes du marché, mais exposées aux renvois dès lors que la conjoncture se retourne.

Les travailleuses immigrées, principalement italiennes, n'ont pu s'intégrer dans l'univers horloger qu'à des conditions très strictes, limitant à la fois les emplois offerts et les niveaux de qualification requis. Ces restrictions et les débats qui les ont entourées annoncent les graves crises identitaires que la société suisse traversera dans les années septante et suivantes. L. Ebel et A. Burki montrent la cristallisation des attitudes face à l'appel aux travailleuses immigrées dans l'horlogerie. La configuration Etat-patronat-syndicat ne repose pas sur le schéma classique d'une libéralisation réclamée par le second, d'une défense des travailleuses conduite par le troisième et d'un arbitrage exercé par le premier. La défense de l'industrie horlogère suisse passe au premier rang des considérations et régit en quelque sorte la position des uns et des autres. Aux impacts économiques d'une main-d'œuvre peu qualifiée s'ajoutent ainsi les effets d'une division sexuelle du travail qui rend les négociations entre les partenaires sociaux moins conflictuelles. Non seulement la main-d'œuvre féminine immigrée joue le rôle de soupape, mais elle traduit surtout la force des structures qui alimentent le partage du travail et les qualifications dans nos sociétés.

Les conflits du travail jalonnent l'histoire du travail et sont des moments cruciaux pour saisir, au-delà des revendications émises, comment les acteurs comprennent leur statut et leur position et comment ils évaluent leur apport à la société. Ils sont l'expression d'attentes, d'espoirs, mais aussi de rancœurs, d'injustices. La dignité semble être au cœur des initiatives qui animent les deux grèves décrites par Claude Cantini. C'est dire qu'il n'y a pas de combats perdus. Le statut de soi aiguillonne le sentiment de frustration parce qu'il met en cause le rapport que l'on a avec la société.

Charles Heimberg clôt la partie thématique de ce numéro des *Cahiers* en revenant sur la dramatique question de l'amiante dans l'industrie du fibrociment et des effets à long terme sur les ouvriers touchés. La dimension internationale de cette question résonne comme l'aveu non seulement d'une impuissance face à la dimension médicale et aux issues fatales pour de nombreuses personnes, mais aussi comme l'évidence d'une apathie, d'une froideur de certains acteurs face aux situations des victimes et des proches. La question des réparations et des compensations trouve dans le domaine juridique des développements sans fin sur la définition du risque dans le travail. Mais l'occultation des problèmes humains dans l'attitude qui semble guider certains responsables montre, si cela est encore nécessaire, le caractère central du travail dans nos sociétés.